Jeu

Revue de théâtre



« Molière ou l'auteur imaginaire? »

Dominique Chicoine

Number 61, 1991

URI: https://id.erudit.org/iderudit/27727ac

See table of contents

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print) 1923-2578 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Chicoine, D. (1991). Review of [« Molière ou l'auteur imaginaire? »]. $\it Jeu$, (61), 189–190.

Tous droits réservés © Cahiers de théâtre Jeu inc., 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

que toute son œuvre s'est bâtie sur ce dilemme insurmontable pour un écrivain, qui doit choisir entre la prise de parole et le silence, justement. Continuellement me revient à l'esprit cette phrase de l'Innommable, que je n'ai pas été étonnée de retrouver citée dans ce numéro : «Oui, dans ma vie, puisqu'il faut l'appeler ainsi, il y eut trois choses, l'impossibilité de parler, l'impossibilité de me taire, et la solitude, physique bien sûr, avec ça je me suis débrouillé.» (p. 734) Il me semble que tout Beckett est là, et à jamais, pour nous, source de réflexion profonde.

Alors que *l'Innommable* se terminait sur les mots : «il faut continuer, je vais continuer», Beckett clôt *Soubresauts*, l'un de ses derniers textes, avec une interjection ultime appelant le silence et qui s'avérera une terrible prémonition : «Oh tout finir.» Beckett a atteint le dépouillement total, avec sobriété, intégrité et, sûrement, cette impitoyable angoisse qui l'a accompagné toute sa vie.

louise vigeant



«molière ou l'auteur imaginaire?»

Texte d'Hippolyte Wouters et Christine de Ville de Goyet, Bruxelles, Éditions Complexes, 1990, 150 p.

la paternité de molière mise en doute

Pierre Louÿs, auteur d'Aphrodite, fut le premier à en émettre l'hypothèse au début du siècle : Jean-Baptiste Poquelin, mieux connu sous le pseudonyme de Molière, ne serait qu'un imposteur. Qui serait alors le véritable auteur de la grande œuvre moliéresque? Selon Hippolyte Wouters et Christine de Ville de Goyet, auteurs de Molière ou l'Auteur imaginaire?, ce ne pourrait être nul autre que Pierre Corneille. Cette hypothèse, qui peut sembler à première vue très farfelue, soulève plusieurs questions épineuses. Selon toute vraisemblance, Jean-Baptiste Poquelin n'aurait eu ni le temps, étant déjà très pris par son métier d'acteur, de metteur en scène et de bouffon du Roi, ni le talent nécessaires pour écrire des pièces comme le Tartuffe, Dom Juan et Amphitryon. Comment se fait-il, en effet, que Poquelin n'ait rien écrit qui soit digne de mention avant 1659, année où l'on joue pour la première fois les Précieuses ridicules? Se pourraitil qu'à trente-neuf ans, le génie de Poquelin se révèle soudainement? Certaines pièces comme les Fâcheux et Dom Juan ont été écrites en quinze jours, et d'autres, comme le Tartuffe, supposent la lecture de plus d'une vingtaine d'ouvrages à caractère religieux. Comment expliquer qu'à la mort de Poquelin, sa bibliothèque ne contenait que deux cents livres, alors que des gens moins érudits en possédaient jusqu'à dix fois plus? De même, comment se fait-il qu'aucun des manuscrits de Molière n'a été retrouvé alors que Poquelin est mort en plein travail?

Pierre Corneille, quant à lui, avait beaucoup à dire sur la société dans laquelle il vivait; il ne pouvait cependant se permettre d'endosser des pièces dont le contenu était trop audacieux, puisqu'il était avocat du roi et vivait des rentes que ce travail lui procurait. Corneille, père de sept enfants, éprouvait des difficultés financières et aurait eu avantage à prendre part à un tel complot.

À nous qui vivons au vingtième siècle, cette conspiration semble abominable. Cependant, le dix-septième siècle ne voyait pas les choses de la même façon. Le plagiat était très fréquent à cette époque, et l'on éprouvait peu de scrupules à se faire «aider». La principale obligation de Molière était de respecter les délais, souvent très courts, fixés par le roi et, pour ce faire, il n'est pas improbable qu'il ait eu recours à des collaborateurs. N'a-t-il pas dit, un jour : «Je prends mon bien où je le trouve...»?

Molière ou l'Auteur imaginaire? explique en quoi consiste le «mystère Molière» mais ne le résout pas entièrement. Si plusieurs hypothèses sont proposées, il n'en reste pas moins que l'ouvrage s'adresse à des non-spécialistes. Il serait à souhaiter que les moliéristes et autres gens de lettres, plutôt que de fermer les yeux sur les interrogations soulevées ici, tentent, à leur tour, d'y répondre.

dominique chicoine